

LE JOUR, 1945
29 mai 1945

TRAITER OU MALTRAITER ?

Ce qui manque peut-être le plus en ce moment, ce sont les idées claires.

Peu de gens, ici et à côté (et même plus loin) sont en mesure de formuler une opinion précise sur les évènements.

« Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement ». Sans doute ; encore faut-il avoir justement cette conception suffisamment nette des choses, qui permet ensuite de s'exprimer avec clarté.

De quoi s'agit-il ? Il s'agit d'un traité et probablement de plusieurs. On met dans un traité ce qui convient à chacun de ceux qui traitent et on s'abstient d'y mettre ce qui ne convient pas. Il n'existe pas de pays qui n'ait pas des traités avec d'autres pays. Un traité, c'est quelque chose de bon, d'indifférent, ou de mauvais suivant qu'on a égalisé les avantages ou qu'on ne l'a pas fait ; suivant que l'on a trop laissé pencher, d'un côté ou de l'autre, les plateaux de la balance.

Il faudra à coup sûr que de nombreux traités règlent avec le temps nos relations avec le reste du monde. Il faudra donc que beaucoup de citoyens et de braves gens de chez nous, cessent de considérer un traité, quel qu'il soit, comme une sorte de machine infernale.

D'autres pays que nous, parmi ceux avec lesquels nous vivons maintenant dans l'intimité, ont des traités à droite et à gauche. Parmi ces traités, il en est de particulièrement importants et que, d'un air triomphant, on nous donne parfois en exemple. Cela ne veut pas dire qu'il faille nécessairement les imiter. Chaque pays a ses intérêts particuliers et ses circonstances particulières. On se rend compte aussi et de plus en plus, que la politique et l'économie s'enchevêtrent au point de devenir à peu près inséparables.

Par la force des choses nous traiterons un jour avec de très nombreux pays, des petits et des grands, au nord, au sud, à l'ouest ; nous ferons cela par la force des choses. Ce qui importe c'est que les traités ne soient pas inégaux ; c'est qu'ils ne comportent pas un tribut, une concession sans contrepartie, une duperie, une humiliation ; en dehors de cela, des avantages matériels peuvent se compenser par des avantages moraux ; de même qu'il est juste que nous tenions compte des responsabilités universelles de certains de nos interlocuteurs, comparées aux nôtres.

C'est ici encore que l'interdépendance des Etats éclate et que la géographie avant même l'économie politique fait entendre sa voix.

Toutes ces considérations sont à faire lorsqu'on règle le sort d'un pays et lorsqu'on est associé au règlement du sort du monde.

Tout bien mesuré, les traités, c'est comme les langues d'Esopé, « ce qu'il y a de meilleur et ce qu'il y a de pire ». Faisons en sorte que, pour nous, ce soit toujours le meilleur, en nous souvenant que la vérité est dans la mesure et que le mieux est généralement l'ennemi du bien.